

ACTIONS DE GRACES.

ST-POLYCARPE.—En juin dernier, je me rendis à Sainte-Anne, paralysé des genoux et des reins. Après la communion, on me reconduisit à notre maison de pension. Quelle ne fut pas ma surprise et celle de ma femme, en voyant que j'étais guéri, que je pouvais marcher seul sans avoir besoin qu'on m'aîdât !

Veuillez aussi insérer la guérison d'une de mes filles presque mourante et miraculeusement sauvée.

Autre faveur.—JOHN TAYLOR.

CHARLESBOURG.—Au printemps dernier, je fus atteint d'une maladie foudroyante, l'apoplexie. Pendant trois jours je perdais complètement l'usage de la raison et de la parole. Ma famille plongée dans la plus triste désolation, s'adresse à la grande Sainte. Elle promet des messes, un pèlerinage, elle commence une neuvaine ; tout est inutile. Tout à coup il lui vient une pensée : celle de faire publier ma guérison dans les " Annales " si elle l'obtient. Aussitôt après cette promesse, l'usage de la parole m'est rendu, et depuis ce jour je me porte très bien.

Vive la bonne sainte Anne de Beaupré !—P. J.
22 octobre 1884.

WINTHIROP, ME.—Dès mon jeune âge, je contractai une habitude qui me rendait malheureux. Eh bien, après avoir promis à sainte Anne et à la sainte Vierge de publier ma conversion si elles me l'obtenaient, j'ai été exaucé. Je me suis humilié devant Dieu et devant les hommes et aujourd'hui je suis plus heureux que jamais.—L. C.

29 octobre 1884.

L'ISLET.—Il y a 7 ans, ma famille se trouvait dans de mauvaises affaires et le chef de la famille dans son découragement, voulait vendre ses propriétés et s'expatrier avec sa famille. Comme nous recevions les " Annales " et que nous avions vu que les images de sainte Anne avaient plusieurs fois opéré des merveilles,